



## *La preuve transfrontière*

**Jeudi 1<sup>er</sup> juin 2023**  
*de 17 heures à 19 heures*

**Grand'Chambre de la Cour de cassation**

*Entrée 5, quai de l'Horloge - Paris 1<sup>er</sup>*



# PROGRAMME

16 h 30 - 17 h 00 **Accueil des participants**

17h – 17h15 **Propos introductifs**  
**Raphaële PARIZOT**, *professeur à l'Université Paris Nanterre*

17 h 15 - 18 h **Le cadre technique et juridique de l'enquête Encrochat**

**Philippe PETITPREZ**, *avocat général à la chambre criminelle de la Cour de cassation*

**Robin FISCHHOFF**, *lieutenant-colonel, chargé de mission au cabinet du procureur général*

18 h - 18 h 30 **Les enjeux de la collecte de preuves électroniques : état de la question et des problèmes à venir**

**Stanislaw TOSZA**, *professeur à l'université du Luxembourg*

18 h 30 - 19 h 00 **Echanges**

Demande d'inscription par mail pour assister à la conférence en présentiel :  
[colloque.parquet.courdecassation@justice.fr](mailto:colloque.parquet.courdecassation@justice.fr)

Ce colloque est également à suivre en direct sur la page du site internet de la Cour de cassation dédiée aux directs, à l'adresse qui sera communiquée.

Le visionnage du direct n'est pas possible via le navigateur Internet Explorer, nous vous invitons donc à utiliser Mozilla Firefox.

Si vous disposez de l'application [Twitter](#), [Facebook](#) ou [Youtube](#) sur votre smartphone, vous pouvez également suivre ce direct via les comptes officiels de la Cour de cassation.